



LE CHRIST VAINQUEUR

Nous vous choisissons comme Chef suprême du Bourbonnais et comme Roi social et temporel de la France.

Calendrier de la semaine

Table with columns: JOURS, FÊTES, Lever du s., Couc. du s., Lever du m., Couc. du m.

CONTRE LES JUIFS

Un souffle de colère a passé sur la France. Les patriotes ont protesté; et des manifestations, parfois sanglantes, ont traduit le sentiment national: A bas les Juifs! Vive l'armée!

Le juif l'a voulu. Il a lui-même fait jaillir l'étincelle qui devait allumer l'incendie. La lutte est ouverte. Elle sera sans merci.

Et que, par un excès de pharisaïsme, on ne vienne pas nous reprocher de manquer de charité, en prêchant contre le juif une croisade nouvelle.

Envers qui devons-nous pratiquer cette vertu, du peuple et de la France que les juifs exploitent, ou des juifs qui manquent à tous leurs devoirs? Qui nous a donné toutes les lois dont souffre la classe ouvrière? Des juifs! C'est le juif Hérodote qui faisait les hôpitaux et jetait les chrétiens à la voirie; — c'est le juif Naquet qui nous a donné le divorce; c'est le juif Mayer qui, dans la Lanterne, a traîné dans la fange la plus abjecte, nos croyances les plus sacrées et les plus saintes espérances des malheureux; c'est le juif Camille Sée qui nous a doté des lycées de filles pour démoraliser les familles; ce sont les juifs Reinach, Arton et Cornélius Herz qui nous ont donné le Panama; c'est le juif Dreyfus qui a vendu les secrets de notre défense nationale à nos pires ennemis; ce sont les juifs qui ont organisé cette campagne odieuse de corruption et de calomnie qui n'est pas encore terminée; ce sont les juifs qui maintiennent en France une situation économique désastreuse pour notre commerce, notre industrie, notre agriculture et nos finances.

Avant la Révolution, les petites écoles étaient innombrables: dans la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Flandre française, dans la Lorraine et l'Alsace, dans l'île de France, la Bourgogne et la Franche-Comté, dans les Dombes, le Dauphiné et le Lyonnais, dans le Comtat, les Cévennes et le Béarn, on en comptait presque autant que de paroisses, en tout probablement 20,000 ou 25,000 pour les 37,000 paroisses de la France, et fréquentées, efficaces... Et ces écoles ne coûtaient rien au Trésor, presque rien aux contribuables, très peu aux parents...

Nous nous arrêtons. Mais nous donnerons, avant de terminer, un renseignement local au rédacteur nérisien de l'Indép... La commune de Nérès avait une école depuis le VI^e siècle! Et ce n'est pas un anticlérical qui l'a fondée: c'est saint Patrocle qui, dans la suite, s'en alla mourir à Colombier!

« En résumé », écrit M. Fayet dans son Dictionnaire de pédagogie, il y avait dans le Bourbonnais des écoles déjà nombreuses et en voie d'accroissement, quand les lois de 1792 et 1793, en vou-

lant tout renouveler, vinrent à peu près tout détruire. »

Voilà la vérité. Et les mensonges des mauvais journaux ne l'empêcheront pas d'attester que, toujours, l'Eglise favorisa l'instruction et le progrès.

JEHAN.

LA SEMAINE

A LA CHAMBRE

Séance orageuse. — Encore Dreyfus. — Coups de poing.

La séance de samedi soir, à la Chambre, était consacrée à la discussion de l'interpellation Cavaignac. Après les explications de M. Méline, qui affirme l'existence du document Lebrun-Renaud, M. Cavaignac retire son interpellation.

De très violents incidents se sont ensuite produits à l'occasion de quelques paroles de M. Jaurès. Une véritable mêlée s'ensuit. On se bat à coups de poing. Des gifles sont échangées. M. Brisson quitte la présidence. La séance n'existe plus. M. Jaurès est giflé par Monsieur de Bernis. On fait évacuer les tribunes. La tumulte et les rixes ont continué dans les couloirs.

« La Chambre, à la suite de ce pugilat, repris lundi la discussion de l'interpellation Cavaignac.

Le débat s'est terminé par le vote, à 376 voix contre 133, d'un ordre du jour approuvant les déclarations du gouvernement, qui ont produit une impression très considérable. C'est un grand succès pour le ministère.

L'ordre du jour adopté a été déposé par MM. Néron-Baucel et Marcel Vacher (notre député). Tous les députés de l'Allier ont voté contre cet ordre du jour, à l'exception de M. Vacher, évidemment.

ABONNEMENTS

La Croix de l'Allier et son Supplément politique et agricole. Un an 5 fr. La Croix de l'Allier seule: 3 fr. 50, pour l'Allier et les départements limitrophes; 4 fr. pour les autres départements; 5 fr. pour l'étranger.

Les abonnements sont payables d'avance et partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois. — Il est dû 0 fr. 50 par changement d'adresse.

RÉDACTION et ADMINISTRATION

5, Place de la Bibliothèque. — Moulins

PROPAGANDE

Des conditions spéciales sont faites aux comités et propagateurs à partir de 10 numéros. — Demander le tarif de propagande.

INSERTIONS

Annonces: 0,50 la ligne. — Réclames: 1 fr. la ligne. — Faits divers et Locales: 1,50 la ligne.

Les annonces sont reçues à Paris, à la Société catholique de publicité, 28, rue St-Lazare, et dans nos bureaux.

L'Administration du journal décline toute responsabilité relativement aux annonces financières et autres.

L'Eglise et l'instruction

Il existe de par le monde, à Nérès, croyons-nous, un collaborateur de l'Indépendant de l'Allier. — le pauvre homme, — qui a osé écrire cette étonnante réponse à un de nos entrefilets:

« Oui, il fut un temps où le clergé, les moines dans les couvents possédaient seuls l'instruction; mais ils se gardaient bien de la répandre, comme nous a lous le démontrer.

Suit une démonstration qui ne démontre rien du tout, et pour cause. Nous ne nous attarderons pas longuement à réfuter les prétendues preuves de l'Indép... ce serait faire trop d'honneur à son rédacteur. Quelques lignes suffiront. Aussi bien, on ne peut que sourire à ces déclarations de commande, lorsqu'on consulte les documents et les chiffres.

Un protestant, Guizot, démontre avec noms propres, chiffres et détails à l'appui que, dès le sixième siècle, l'ordre de Saint-Benoît avait fondé dans les Gaules de nombreux monastères et que chacun de ces monastères devint une école pour les classes pauvres. Charlemagne, au VIII^e siècle, ordonne que « chaque abbaye entretiendra une école où les enfants du peuple pourront apprendre la lecture, l'écriture et le calcul ». Un élève de l'école des Chartes, Léon Maître, a trouvé un capitulaire célèbre de Mauduife, évêque d'Orléans, prescrivant aux prêtres d'établir des écoles dans les bourgs et dans les villages. En 1179, le 3^e concile de Latran enjoint qu'un maître sera établi dans toutes les cathédrales pour les « escoliers » pauvres.

La fidèle exécution de ces ordres est attestée par les contrats d'apprentissage et de tutelle qui, dans tout le cours du Moyen-Age, stipulent que le pupille et l'apprenti, le simple domestique, le valet de ferme, fréquenteront les écoles pour être instruits.

A la fin du Moyen-Age, l'instruction était si répandue en France, que Paris comptait à lui seul 500 écoles! Tel est le souci constant de l'Eglise pour l'instruction du peuple, que, réunie au célèbre concile de Trente, elle entre dans les plus minutieux détails de l'enseignement populaire.

En 1762, l'université de Bordeaux signale « le nombre infini des maîtres d'école et des maîtres de pension » comme une des causes de la décadence des études. De leur côté, les baillis, syndics, échevins, notables du diocèse de Saint-Dié se plaignent, en 1773, que les écoles enlèvent trop de bras à l'agriculture et aux ateliers. Ils écrivaient textuellement: « Nos bourgs et nos villages fourmillent d'une multitude d'écoles; il n'est pas de hameau qui n'ait son grammairien. »

Deux choses sont certaines (1): l'une que la Révolution trouva la France couverte d'écoles, — l'autre que la Révolution éteignit l'instruction à tous les degrés.

Un écrivain anticlérical, H. Taine, a écrit (2):

« Avant la Révolution, les petites écoles étaient innombrables: dans la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Flandre française, dans la Lorraine et l'Alsace, dans l'île de France, la Bourgogne et la Franche-Comté, dans les Dombes, le Dauphiné et le Lyonnais, dans le Comtat, les Cévennes et le Béarn, on en comptait presque autant que de paroisses, en tout probablement 20,000 ou 25,000 pour les 37,000 paroisses de la France, et fréquentées, efficaces... Et ces écoles ne coûtaient rien au Trésor, presque rien aux contribuables, très peu aux parents... »

Nous nous arrêtons. Mais nous donnerons, avant de terminer, un renseignement local au rédacteur nérisien de l'Indép... La commune de Nérès avait une école depuis le VI^e siècle! Et ce n'est pas un anticlérical qui l'a fondée: c'est saint Patrocle qui, dans la suite, s'en alla mourir à Colombier!

« En résumé », écrit M. Fayet dans son Dictionnaire de pédagogie, il y avait dans le Bourbonnais des écoles déjà nombreuses et en voie d'accroissement, quand les lois de 1792 et 1793, en vou-

lant tout renouveler, vinrent à peu près tout détruire. »

Voilà la vérité. Et les mensonges des mauvais journaux ne l'empêcheront pas d'attester que, toujours, l'Eglise favorisa l'instruction et le progrès.

JEHAN.

(1) Les écoles bourbonnaises avant 1789, (J.-J. MORET), p. 203.

(2) Le Régime moderne, t. I, p. 213.

tions ont été opérées. Le maire Dormoy avait mobilisé toute la police et la gendarmerie. Il en a été pour ses frais.

Les jeunes gens de Cusset, au nombre d'une centaine, avaient organisé mardi soir, à 8 h., une manifestation pour protester contre les menées du syndicat Dreyfus. Précédés du drapeau français, ils parcouraient les rues en conspuant Zola et les juifs, quand tout à coup, — on ne sait trop pourquoi, — le commissaire de police se mit à les poursuivre. Les manifestants se dispersent et se reforment sur la place Victor-Hugo. Le commissaire toujours courant arrive et leur intime l'ordre de ne plus crier. Les jeunes gens, forts de leur droit, lui répondent par les cris répétés de: « A bas les juifs! Conspuiez Zola! » Finalement le commissaire, reconnaissant qu'il s'était fourvoyé... s'en alla. Mais voulant embêter quand même les manifestants, il dépêcha un agent qui confisqua leur drapeau!! — Et voilà comme quoi, de par la volonté de M. le commissaire de police de Cusset, les patriotes français ne peuvent plus protester contre le crime d'un Dreyfus qui a vendu la France.

A Commentry, mardi soir, vers dix heures, une cinquantaine de jeunes gens ont parcouru l'avenue de la gare, la rue de Paris et la rue de la Mine, en chantant et criant: « Conspuiez Zola! à bas les Juifs! Conspuiez les traîtres! Vive l'armée! »

INSTITUTEURS

Un instituteur laïque condamné

Nous avons lu dans tous les journaux, — sauf dans l'Indép... — l'information suivante:

Le tribunal correctionnel du Puy a rendu son jugement dans l'affaire du sieur Barre, instituteur LAÏQUE de l'école du Moulin-Pataud, ancien instituteur-adjoint dans l'Allier.

Barre a été condamné à 100 francs d'amende et à tous les dépens. Comme il y a 138 témoins d'assignés, les dépens s'élevèrent à une grosse somme.

Les considérants du jugement sont sévères et reconnaissent la matérialité des faits (coups et blessures sur ses élèves) reprochés à Barre. Sans commentaires.

LE TIRAGE AU SORT

dans l'Allier

Voici les résultats du tirage au sort et la liste des conscrits dans un certain nombre de communes de l'Allier:

- Avermes. — Blondeau, 95. Brossière, 14. Chalmia, 99. Grosbois, 57. Laurent, 96. Orphelin, 75. Périat, 85. Petitimbart, 2. Riondet, 50. Bagneux. — Bourdin, 138. Colin, 114. Deschamps, 121. Prévost, 38. Thévenin, 51. Cosnes. — Auboin, 100. Aumaitre, 56. Ayot, 76. Berger, 85. Confesson, 99. Dange, 42. Devaux, 170. Dérivaux, 125. Debord, 109. Dubost, 34. Fauconnier, 9. Fillette, 49. Girard, 30. Giraudat, 42. Hérandet, 75. Jardoux, 160. Jouanin, 20. Julien, 163. Lhuillier, 23. Machefer, 69. Martinet, 121. Montcouyoux, 62. Petitalot, 130. Couleuvre. — Armingeat, 64. Baudier de Croizier, 74. Beaumière, 27. Berthet, 18. Cancre Gilbert, 51. Cancre Jean, 37. Colin, 63. Dalodière, 29. Dodat, 80. Dubourg, 19. Fragnon, 50. Guillaumin, 77. Guillaumin Pierre, 91. Maillet, 34. Mathiaux, 92. Micaud, 21. Porte, 79. Sieot, 48. Thomas, 82. Tissier, 30. Virmaux, 20. Couzon. — Lamy, 40. Paul, 88. Phelouzat, 49. Lurey-Lévy. — Aubet 7; Audet 36; Basseville 10; Bayard 94; Bernard 69; Blondeau 52; Boucier 90; Chamignon 2; Chicon 13; Chicon 42; Civrais 15; Dégaget 6; Dubourg 85; Evoly 40; Gagne 81; Gilbert 31; Girard 89; Giraudat 65; Landon 71; Ligé 83; Micaud 68; Milavaud, 26. Moriaux, 22. Morillon, 34. Musier, 58. Parnière, 62. Perriot, 38. Pierre, 47. Poubeau, 54. Radureau, 39. Signoret, 5. Simonin, 36. Sivade, 87. Thévenet, 11. Touzet, 84. Le Donjon. — Babin, 114. Bayon, 1. Berger, 69. Borand, 2. Chartier, 28. Chevasson, 42. Drijard, 70. Dupré, 128. Favier, 124. Fraty, 10. Griziaux, 50. Goy, 123. Lamotte, 32. Michard, 6. Mordant, 91. Nay, 135. Nigou, 146. Randoing, 15. Remille, 87. Renard, 72. Rosso, 44. Souchon, 83. Terrasse, 125. Turiant, 103. Urbain, 93. Veillon, 73. Verret, 84. Fraty, 4. Montaignet. — Berthomier, 137. Blettry, 107. Charroindière, 119. Diot, 78. Ducoin, 110. Escalle, 142. Fraichet, 82. Mouillevais, 144. Paire, 37. Galland, 102. Montilly. — Delorme, 25; Denizon, 111. Digouin, 22; Friand, 29; Olivier, 9; Rabat, 135; Serpolet, 78; Vilchenon, 33. Nérès. — Aaufaure, 52; Bidet, 46; Bompied, 25; Bompied, 12; Bougerol, 270; Bougerol, 38; Bourriquet, 23; Buay, 31; Cathelin, 79; Cha-